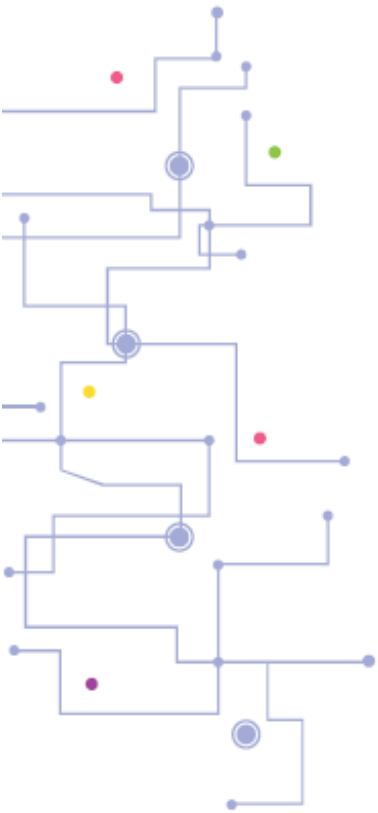




Systèmes d'information partagés pour les cabinets libéraux



Introduction

Docteur Frédéric PRUDHOMME
Président de l'ARDOC
Vice-président de l'URPS Médecins



L'ARDOC : Qui sommes nous ?

- ❖ Association qui accompagne les professionnels de santé libéraux d'Ile-de-France, en soutenant leurs projets en systèmes d'information en santé
- ❖ Créée en 2007 à l'initiative de l'URML Ile-de-France, du syndicat des biologistes et du syndicat national des médecins biologistes
- ❖ Depuis 2013, 7 URPS franciliennes siègent au Conseil d'Administration composé de :
 - 7 présidents d'URPS membres de droit
 - 21 membres actifs, élus URPS, répartis comme suit:

• 1 biologiste	• 2 pédicures-podologues
• 5 infirmiers	• 2 orthophonistes
• 6 masseurs-kinésithérapeutes	• 1 orthoptiste
• 11 médecins	



L'ARDOC : Nos missions

❖ Promotion, développement et valorisation de la e-santé:

- Animation de la communauté libérale des professionnels de santé
- Recueil des besoins
- Aide à l'implantation des outils communicants

« Notre vocation est de garantir l'écoute et la prise en compte objective de tous les avis et propositions. »

❖ Concertation avec les partenaires publics et privés:

- Obtention de financements
- Relais entre les acteurs

« Ensemble, nous étudions et définissons les meilleures conditions pour le déploiement et l'usage de nouveaux outils communicants pour le professionnel de santé libéral francilien. »